



Retrouvez-nous sur www.lanrivoare.fr

Agenda

A noter

- 10 mai** : célébration de la victoire de 1945 - UNC parking de la mairie à 15h30
- 16 mai** : portes ouvertes école Pierre Mac Orlan, de 15h à 18h
- 17 mai** : loto - Familles Rurales - salle de la Forge à 19h30
- 27 mai** : atelier mémoire - club des Châtaigniers salle Ti Kreiz de 14h à 16h

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Mardi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Mercredi : 9 h - 12 h
- Jeudi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Vendredi : 13 h 30 - 17 h
- Samedi : 03/05 et 17/05 - 9 h - 12 h

Etat civil

NAISSANCES



- LE BARS Charlotte, Jeanne, née le 12 mars
- CLOATRE Noé, né le 3 avril
- OUADIOU Gauvain, Christophe, André, né le 6 avril

DECES



- DENIEL Jean, François, Marie, décédé le 23 mars
- JÉZÉQUEL Marguerite, décédée le 19 avril

Urbanisme

DEMANDES D'URBANISME

Déclarations préalables déposées

- GOFFI Patrick, clôture
- ETIENNE Vincent, remplacement de fenêtres de toit
- HAGE Sophie et LE GOFF Johan, enduit
- HAGE Sophie et LE GOFF Johan, création ouvertures
- GALOPIN Corinne, abri de jardin
- PRIGENT Eric, clôture

Permis de construire accordés

- GAEC DE KEREANTON, démolition partielle et reconstruction d'un hangar agricole

Permis d'aménager accordés

- DENIEL Jean et Marie, création de lots à bâtir

Démarches d'urbanisme

Vous êtes propriétaire, vous construisez ? vous rénovez ? vous faites un aménagement ou un agrandissement ? Vous démolissez ? ... Suite au dépôt de votre permis et tout au long de vos travaux, vous aurez des démarches à faire auprès de la mairie et de la DGFIP.

Auprès de la mairie :

- dépôt de votre dossier d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...)
- votre projet est accepté par le service urbanisme, vous devez déclarer l'ouverture du chantier (DOC)
- les travaux finis, vous devez envoyer à la mairie une

déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux mais ne vous dispense pas de la déclaration auprès des finances publiques.

Auprès de la DGFIP

Dès la validation de votre permis de construire par la mairie, le parcours en ligne sur impots.gouv.fr vous permet de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière (obligatoire pour toute nouvelle construction) et au calcul de vos taxes d'urbanisme. Rendez-vous sur votre espace particulier, à la rubrique « biens immobiliers » pour réaliser la déclaration foncière liée à vos travaux.

Vie municipale

RETOUR EN TERRE NATALE

Joséphine : 100 ans – retour au village natal

Fin mars, la municipalité et le C.C.A.S. ont eu grand plaisir à accueillir en mairie Joséphine née ARZEL le 14 mars 1925 au camp Kerneder à Lanrivoaré.

Une occasion unique de côtoyer cette villageoise centenaire, toujours très alerte et volontiers diserte, Elle nous retraça le mode de vie à Lanrivoaré au début du siècle dernier dont voici quelques extraits de cette conviviale rencontre :

- « je prenais le petit train pour aller à Saint-Renan »
- « je ne parlais que le Breton »
- « j'allais en sabots à l'école de Lanrivoaré distante de 2 km »
- « il y avait deux classes : une pour les filles avec une institutrice et une pour les garçons avec un maître. Les deux classes et la cour étaient séparées par un muret »

• « l'école n'ayant pas de cantine, les élèves éloignés du bourg mangeaient chez Julie qui nous préparait une soupe et des tartines »

Ce moment d'échanges empreint d'une émotion retenue, se dévoile au moment du retour de la centenaire en terre natale, qu'elle partage avec sa famille.

Elle vit à Toul (Meurthe-et-Moselle) auprès de son fils André.

Un bien bel après-midi qui s'est conclu par le traditionnel et très apprécié « café Kouignou » et par les chaleureux remerciements de Joséphine pour l'accueil que lui réserva la municipalité de Lanrivoaré, la terre de son enfance.



Courrier de remerciements de Joséphine après son passage à Lanrivoaré.

Toul, le 25 Mars 2025

Madame,
je vous remercie de nous avoir reçu, moi et ma famille, dans votre jolie Mairie - que je ne connaissais pas. Doublant merci de m'avoir offert une copie de ma déclaration de naissance - j'y retrouve la signature de mon père, que je n'ai malheureusement pas connue.

Mes remerciements aussi à Joseph Arzel (nous devons être un peu cousins) et aux dames qui nous ont servi, j'ai quitté Lanrivoaré après mon certificat d'études et je n'y reviens qu'aux vacances.

J'aurais de vous féliciter pour votre cimetière.

Je garderai un bon souvenir de mes cent ans -
je vous adresse, Madame, mes sincères remerciements -
Joséphine Magnier
née ARZEL

P.S Excusez mon écriture et sans doute quelques fautes -

Vie municipale

BIBLIOTHEQUE

Du vent dans les BD

Votez jusqu'au 31 mai pour votre BD préférée, dans la sélection adultes, ados, ou jeunesse ! Des bulletins sont disponibles à l'accueil de la bibliothèque. Un gagnant par sélection sera tiré au sort et se verra remettre un bon d'achat pour un livre.

Le Prix des lecteurs de Saint-Renan, quant à lui, se déroule jusqu'en septembre.



AIDE AUX VOYAGES

Soutien financier pour les voyages scolaires

La commune de Lanrivoaré via une subvention, soutient les élèves de primaire, de collège et de lycée en leur accordant une aide individuelle de 25 euros pour leur voyage scolaire.

Pour bénéficier de cette aide, le séjour doit avoir une durée minimum de deux jours.

Il convient de fournir une attestation de l'établissement scolaire, un justificatif de domicile et un relevé d'identité bancaire (RIB).

Pour information, la municipalité verse 25€ par enfant via l'APE, pour les classes transplantées. ; cette aide est déduite du coût du voyage.

MOBILITE

BreizhGo : la solidarité en mouvement

La carte BreizhGo solidaire permet de bénéficier de tarifs réduits pour vos déplacements.

Pour connaître les conditions d'obtention et demander votre carte BreizhGo Solidaire, inscrivez-vous en ligne sur le site BreizhGo.bzh/solidaire et envoyer tous les justificatifs en quelques clics.



CONSEILLERE NUMERIQUE

Permanence de la conseillère numérique

Sophia vous accueille :

- le lundi après-midi de 13h30 à 15h30
- le mercredi matin de 9h à 12h

Merci de prendre rendez-vous en mairie au **02.98.84.24.75**

Pour information, Sophia est en congés du 28/04 au 19/05.

Prochaine permanence le 21/05.



Inscriptions école Pierre Mac Orlan 2025 -2026

Depuis le 22 avril 2025, la directrice procède aux inscriptions pour l'année scolaire à venir.

Pour inscrire votre enfant pour l'année scolaire la démarche est simple :

- compléter la fiche d'inscription (en faire la demande auprès de la directrice par mail)
- joindre une copie du carnet de vaccinations (carnet de santé)
- joindre une copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné)
- envoyer ces pièces par mail ou les déposer dans la boîte aux lettres de l'école

Tous les enfants nés en 2022 commenceront l'école dès la rentrée, l'école est obligatoire pour eux dès le mois de septembre 2025.

Les enfants nés en 2023 seront admis dans la limite des places disponibles et uniquement le matin jusqu'aux trois ans de l'enfant. La date de naissance sera le critère principal d'admission.

Une porte ouverte de l'école aura lieu le vendredi 16 mai de 15h à 18h.

La directrice est joignable par téléphone aux horaires habituels de l'école. N'hésitez pas à la contacter au 02.98.84.21.81 ou par mail à :

ec.0290859B@ac-rennes.fr pour plus d'informations.

Enfin, après avoir procédé à l'inscription à l'école, il faudra obligatoirement s'inscrire auprès de la mairie pour l'accès aux services périscolaires.

Contact : 02 98 84 24 75 - mail : famille@lanrivoare.fr



Une cour colorée et parfumée à l'école Mac-Orlan !

À l'école Mac-Orlan de Lanrivoaré, les élèves ont la chance d'avoir une cour d'école qui se transforme en un petit jardin extraordinaire ! En avril, grâce à l'aide de leurs enseignants et des agents des services techniques, ils ont planté de magnifiques passiflores et du lippia au parfum citronné.

La passiflore, une fleur venue d'ailleurs

La passiflore est une plante grimpante aux fleurs spectaculaires. Elles ont des couleurs vives et des formes étranges, comme des étoiles ou des horloges. On dirait qu'elles viennent d'un autre monde ! Les passiflores attirent les papillons et les abeilles, qui viennent butiner leur nectar sucré.

Le lippia, un tapis de verdure parfumé

Le lippia est une petite plante qui pousse en tapis. Quand on frotte ses feuilles, elles dégagent un parfum de citron très agréable. Le lippia est parfait pour jouer et se détendre dans la cour de l'école.



Pourquoi ces plantes sont-elles spéciales ?

- * elles sont belles et colorées : les fleurs de passiflore égayent la cour de l'école.
- * elles sentent bon : le parfum du lippia embaume l'air.
- * elles attirent les insectes : les papillons et les abeilles adorent les fleurs de passiflore.
- * elles sont faciles à entretenir : même les enfants peuvent aider à les arroser.

Comment les élèves ont-ils fait ?

- * ils ont préparé la terre en faisant un trou et en y mettant du compost de fumier de cheval
- * ils ont planté les passiflores le long des murs pour qu'elles puissent grimper sur le grillage
- * ils ont planté le lippia dans les endroits ensoleillés.
- * ils ont arrosé les plantes pour qu'elles puissent bien pousser.





Bricolage de Pâques

À l'occasion de Pâques, les enfants de la garderie périscolaire ont créé, sous la direction d'Huguette, avec l'aide de Maëlys, la stagiaire, de magnifiques décorations. Ils ont confectionné de jolis paniers ainsi que de charmants lapins en utilisant des pommes de pin. Lisa a contribué en aidant à découper les poussins



La garderie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 16h10 à 19h.

et en supervisant les groupes d'enfants qui jouaient ou faisaient des coloriages sur le thème de Pâques. Ces moments sont particulièrement appréciés tant par les enfants que par les adultes, car ils favorisent le partage et la convivialité.



Vous trouverez plus d'informations sur le site de la commune rubrique : Mon quotidien » À tout âge » Enfance Jeunesse » Garderie Périscolaire.

Enfance Jeunesse

MICRO-CRECHE LES FARFADETS

Participation de la micro-crèche Les Farfadets à la « semaine de la maternelle »

Dans le cadre de la semaine académique de la maternelle, les enfants de plus de 2 ans de la micro-crèche « Les Farfadets » ont participé à des activités de motricité à l'école Pierre Mac Orlan.

Le matin du jeudi 3 avril, les enfants de la micro-crèche « Les Farfadets » se sont rendus à l'école Pierre Mac Orlan pour une matinée d'activités de motricité. Ces enfants, qui seront scolarisés à la rentrée prochaine dans les différents établissements du secteur, dont l'école de Lanrivoaré, étaient très motivés.



La micro-crèche « Les Farfadets » accueille vos enfants de 3 mois à 3 ans les lundis, mardis et jeudis de 7h30 à 18h. Un contrat d'accueil vous garantit une place aux jours et horaires dont vous avez besoin. L'accueil peut également être ponctuel, pour quelques heures par semaine, sans contrat. Cet accueil souple répond à vos besoins de libérer du temps pour un rendez-vous, une activité, ou simplement pour faire découvrir la collectivité à votre tout-petit avant l'école.

Madame Cécile Munos, directrice de l'école, avait préparé un parcours de motricité. Les enfants ont pu s'amuser avec divers équipements : trampoline, espalier, circuit de cerceaux à traverser à quatre pattes, plans inclinés, et blocs de mousse. Ils ont été rejoints par six enfants de la toute petite section de maternelle pour une heure d'activité intense et joyeuse.

Cette rencontre a permis d'envisager de nouveaux temps d'activités partagés entre la petite section de maternelle et les enfants de la micro-crèche.



Il est dès à présent possible d'effectuer une demande de place pour la rentrée de septembre ou pour une date ultérieure.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Mme LE RU Maryline : 02.98.32.40.23
mail : halte-garderie@lanrivoare.fr

COMITE DES FETES

Soirée moules frites

L'équipe du comité des fêtes de Lanrivoaré organise sa soirée moules frites en musique samedi 14 juin à partir de 19h30 !!
Nous vous attendons nombreux !

Vous souhaitez participer à la vie associative de la commune, apporter votre dynamisme et votre bonne humeur, nous serions heureux de vous accueillir dans notre équipe !!

N'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook : Comité des fêtes de Lanrivoaré.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Retour en images de fête de la Saint-Patrick

L'APE a organisé son 1er événement pour la Saint Patrick samedi 15 mars dans la salle de la Forge.
Deux groupes de musiques ont fait le déplacement et assuré l'ambiance : les Raid Larsen et les Bersport !

Les bénévoles déguisés pour l'occasion et coiffés de magnifiques chapeaux de la Saint-Patrick œuvraient autour des billigs pour régaler de leurs crêpes les estomacs affamés. La soirée s'est achevée dans une atmosphère festive et dansante.



Recherche de dons pour les stands de kermesse

Pour la kermesse, le 28 juin prochain, l'APE est à la recherche de dons pour ses stands et sa tombola.
Objets publicitaires, lots ...

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse :
apelanrivoare@gmail.com
Un grand merci d'avance !!



Vie Associative

CLUB DES CHATAIGNIERS

Fermetures du Club les jeudis : les 1er, 8 et 29 mai étant fériés, nous nous retrouverons donc le 15 pour le repas et le 22 pour le Club.

Vendredi 2 mai : Plourin - marche cantonale Mouez Ar Mor. Le rendez-vous est prévu à 13 H 30 - salle Kan Lévénez pour les marcheurs (et les adhérents qui souhaitent rester en salle). Les circuits sont de : 3, 6 et 9 kms. Retour pour 16 h pour le goûter. Coût 3 € à régler sur place.

Mercredi 7 mai : Plouguin. Le "club de l'Amitié" organise un concours de dominos et de pétanque. Inscriptions dès 13 h 30.

Mardi 13 mai : Lampaul Ploudalmézeau. Le club La Fleur de l'âge" organise un concours de dominos et de pétanque. Rendez-vous au foyer rural à partir de 13 h 30 pour les inscriptions.



CLUB DE GYMNASTIQUE

Célébration des 35 ans de l'association

Le 4 avril 2025, le Club de Gym a souhaité fêter les 35 ans de l'association et a invité, au Manoir du Curru, l'ensemble des adhérents ainsi que les animatrices et les représentants de la municipalité.



FAMILLES RURALES

Après plusieurs années sans loto à Lanrivoaré, c'est avec un réel enthousiasme que nous nous lançons dans l'aventure pour vous proposer notre tout premier loto.

Il aura lieu le samedi 17 mai 2025 à 19h30, salle de la Forge, et sera organisé par Familles Rurales.

Pour réserver, contacter Familles Rurales à l'adresse mail : cours_lanrivoare.famillesrurales@yahoo.fr

Nous espérons vous voir nombreux parmi nous pour cette première expérience et faire de cette soirée un succès !

50 ans ça se fête !!!!

Jeudi 15 mai : le Club des Châtaigniers créé le 28 avril 1975 fête les 50 ans de sa création. Le prix du repas est de 31 € (vendu 15 €). Le rendez-vous est fixé à 12 h 30 salle Ti An Oll.

Menu : vol au vent de Saint-Jacques et sa julienne de légumes - cuisse de canard confite (accompagnée de pommes de terre sautées et sa tomate provençale) - salade fromage - dacquoise aux trois fruits rouges (coulis fruits rouge)

Inscription impérative jusqu'au 7 mai 2025. au club ou par téléphone au : 06.86.41.80.72

Vendredi 16 mai : Ploudalmézeau – boulodrome de Keribin - concours de pétanque en tripléte du secteur Mouez Ar Mor – sélection pour la finale départementale – présence souhaitée dès 13 h 30

Mardi 20 mai : Landunvez - tous jeux

Mardi 27 mai : atelier mémoire de 14 h à 16 h salle Ti Kreiz



Ce fut l'occasion de se retrouver en dehors de la salle de sport. Nous avons passé un moment sympathique et de convivialité... Cette soirée nous a permis également de retracer et d'échanger sur ces 35 ans de vie notamment à l'aide de photos et articles de journaux. Après un repas bien copieux, nous avons terminé par quelques pas de danse.



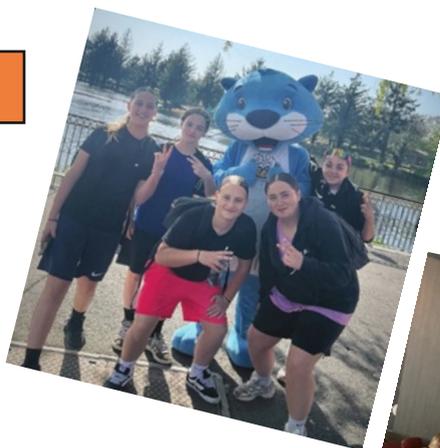
Vie Associative

ANIMATION JEUNES LEO LAGRANGE

Vacances de printemps

Les vacances de printemps auront été bien remplies. Des ateliers à destination 100 % filles ont été mis en place. L'association Léo Lagrange a accueilli une stagiaire en BTS ESF. Dans le cadre de ses études, elle a travaillé sur un projet pour inclure les filles de 12-14 ans à l'animation jeunesse. Depuis quelques années, la structure jeunesse accueille plus de 75 % de garçons.

Au programme : atelier relaxation, pâte Fimo, sortie sur Brest 100 % filles, après-midi film... Elles ont également choisi de profiter d'une sortie aux Trois Curés. Une dizaine de filles ont participé aux ateliers.



Le printemps de la jeunesse

Mercredi 16 avril, 8 structures jeunesse de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et Communauté Lesneven Côte des Légendes se sont retrouvées pour un tournoi de foot, en partenariat avec la St Pierre de Milizac. Ainsi, 60 jeunes ont pu se rencontrer lors de ce tournoi. Au programme : tournoi de foot, atelier graff pour créer une banderole sur le respect dans le sport, atelier secourisme lié au sport et un atelier nutrition : un goûter 100 % fruité. Le midi, les jeunes ont pu profiter du beau temps pour manger un barbecue, frites préparées par leurs animateurs. Cette manifestation sera renouvelée l'année prochaine sur une autre commune de la CCPI. Une équipe de Lanrivoaré a porté les couleurs de la commune.



Séjours d'été

Cet été, tu souhaites partir en séjour ? Il reste des places UNIQUEMENT pour les séjours suivants :

Séjour à Val Cenis

Tu as envie de bouger et de découvrir une nouvelle région ? Viens profiter d'un programme dynamique avec des randonnées en montagne, des baignades dans les lacs, de la via ferrata ou de l'escalade, du rafting ou une cani-rando, du tir à l'arc, de la piscine, et une journée à Walibi... Une semaine de vacances placée sous le signe de la bonne humeur !

Type d'hébergement : Auberge de jeunesse CIS

Dates : du 19 juillet au 27 juillet 2025

Âges : de 11 à 14 ans

Tarifs : entre 200 € et 600 €. De nombreuses aides existent si votre quotient familial est inférieur à 1500 €. Ces aides viennent en déduction de ce prix. Renseignements par mail.

KELEIER MAI 2025

Séjour au Futuroscope

Pendant deux jours, viens profiter des attractions du parc, de l'Aquascope, et participer au Festival du Jeu à Parthenay, l'un des plus grands festivals de jeux. Le soir, tu pourras assister à des concerts et des soirées.

Type d'hébergement : hôtel du parc

Dates : du 15 juillet au 17 juillet 2025

Âges : de 11 à 17 ans

Tarifs : entre 120 € et 260 €. De nombreuses aides existent.

Les horaires d'ouverture de l'espace jeunes en période scolaire : les mercredis de 14 h à 17 h et les vendredis de 17 h à 20 h.

Renseignements : par mail à

lanrivoare.jeunesse@leolagrange.org ou par téléphone au 07.85.02.62.49



Célébration de la Victoire 1945

La célébration de la Victoire 1945 aura lieu le samedi 10 mai 2025 à 15h30. Le rassemblement se fera devant la mairie à 15 heures 15. Après l'allocution de Madame la Maire, un dépôt de gerbe sera effectué devant le Monument aux Morts, suivi d'une minute de silence.

Les élèves de l'école Pierre Mac Orlan participeront à cette cérémonie.

A l'issue de cette dernière, le verre de l'amitié sera servi salle Ti An Oll.

Venez nombreux.

Environnement

Frelons asiatiques

Les beaux jours arrivent. Avec le redoux, les animaux sortent de leur hibernation. Parmi eux, le frelon asiatique « *Vespa Velutina* », insecte nuisible est une espèce de frelon invasif originaire d'Asie à ne pas confondre avec le frelon commun. Le frelon asiatique possède une couleur dominante sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen alors que le frelon commun de taille légèrement supérieure est brun rougeâtre sur le thorax et possède des bandes jaunes sur l'abdomen.

Les reines fondatrices qui ont survécu à la période hivernale vont fonder un premier nid primaire, de la taille d'une balle de tennis, dans un endroit abrité : abri de jardin, compost, rebord de toit, carport, qui peut être trouvé entre avril et juin.



Plus tard en été, elles migreront avec leur colonie pour fabriquer un nid secondaire beaucoup plus gros, de 40 à 120 cm, dans la hauteur des arbres mais peut être également trouvé dans les haies, les murs, les toitures, ... Afin de limiter cette deuxième étape de colonisation, le REPEPI (Rucher Educatif et Pédagogique du Pays d'Iroise) vous encourage à être vigilant dès à présent, à rechercher et à signaler tout nid primaire auprès de votre municipalité qui dans un premier temps viendra identifier s'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et dans un deuxième temps si la présence du nid est vérifiée, le référent local déclenchera l'intervention d'une entreprise agréée pour procéder à sa destruction. Ne le faites pas vous-même. Plus d'informations sur le site de la CCPI : <https://bit.ly/3TdeEJe>



Environnement

Lanrivoaré : l'entrée de la commune et le parc du tumulus se refont une beauté

La commune de Lanrivoaré a entrepris des travaux d'embellissement importants pour améliorer l'entrée de la commune et offrir une vue dégagée sur le magnifique parc du tumulus. Ces travaux, réalisés par les services techniques municipaux, ont permis de transformer l'espace et de le rendre plus agréable pour les habitants et les visiteurs.

Les services techniques de la commune ont utilisé une minipelle pour arracher la haie qui obstruait la vue sur le parc du tumulus. Ils ont également travaillé le sol pour préparer le terrain à de nouvelles plantations. Un broyeur a été utilisé pour réduire la haie en copeaux, qui ont ensuite été réutilisés sur place.



Une nouvelle perspective sur le parc du tumulus

Grâce à ces travaux, le parc du tumulus est désormais visible depuis l'entrée de la commune. Cette ouverture paysagère offre une perspective nouvelle et met en valeur ce site emblématique de Lanrivoaré. Les habitants et les visiteurs peuvent désormais profiter pleinement de la beauté de ce parc chargé d'histoire.

Ces travaux d'embellissement ont été réalisés dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Un travail d'équipe salué

Les services techniques de la commune ont réalisé un travail remarquable pour mener à bien ce projet d'embellissement, par leur expertise et leur savoir-faire. Les habitants de Lanrivoaré peuvent être fiers de leur travail et du résultat obtenu.



Informations Communautaires

PERMANENCES CAUE

Permanences gratuites des architectes du CAUE

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) chaque 1er jeudi du mois à la Communauté de communes du Pays d'Iroise ! Gratuit, sur rendez-vous. Prochaines permanences les 15 mai et 5 juin. Prise de rendez-vous auprès de l'accueil de la Communauté : **02 98 84 28 65**. Infos et dates 2025 sur caue-finistere.fr.

ELECTRICITE

Energie-Habitat : produire de l'électricité grâce à l'énergie solaire

Les panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité grâce au rayonnement solaire. Ils permettent ainsi la production d'une énergie renouvelable et locale, pouvant être auto-consommée ou vendue. Une installation coûte entre 8000 et 10 000 € TTC et on estime que les ménages peuvent consommer entre 20 % et 40 % de leur production. Infos sur pays-iroise.bzh/actualites et energence.bzh

MAISON DE L'EMPLOI

Maison de l'Emploi

- permanence de l'ADIE (création d'entreprise) : le 15/05, le matin sur RDV – l'après-midi sans RDV
 - permanence GO Sens, le 27/05 de 9h à 12h.
- Services à la personne : métiers, formations, emplois.
Infos : maison.emploi@ccpi.bzh - 02 98 32 47 80

MOBILITE

Un pour tous et tous pour un avec Mai à vélo !

Rejoignez « Pays d'Iroise Communauté » sur l'application Géovélo, l'une des 300 communautés inscrites pour le challenge Mai à vélo. En lançant l'appli en début de parcours, celle-ci consigne le cumul de vos kilomètres et vous indique votre classement. Objectif de la communauté : dépasser les 14 000 km du challenge 2024 soit 3,1 t de CO2 économisé ! Mai est un « joli mois » pour se (re)mettre au vélo, bon pour la santé, le moral et l'empreinte carbone. Infos : maivelo.fr.

Une enquête sur la cyclabilité de votre commune

Jusqu'au 2 juin, répondez au Baromètre Vélo de la FUB. Donnez votre avis sur le climat cyclable des communes où vous vivez et/ou circulez lors vos trajets quotidiens sur barometre.parlons-velo.fr. Infos sur www.fub.fr ou association BaPaV, contact@bapav.org - 09 81 62 70 20.

DECHETERIES

De nouvelles filières de recyclage

De nouvelles filières de recyclage ont été mises en place en déchèterie : menuiseries vitrées, plâtres, plastiques du bâtiment dissociés des autres plastiques, palettes/cagettes séparées du bois pour réemploi, jouets, articles de bricolage/jardinage... Soyez attentifs aux nouveaux panneaux : certaines bennes ont été déplacées ! Une astuce : pré-trier ses déchets avant de se rendre en déchèterie en consultant les consignes de tri sur pays-iroise.bzh.

Opération "Mes copeaux d'abord"

Profitez d'un passage à la déchèterie pour repartir avec du broyat de bois gratuit (sauf déchèterie de Milizac-Guipronvel). Il peut servir de paillis et de matière sèche pour équilibrer les composts. Prévoyez vos outils et contenants.

Parution le jeudi 29 mai 2025

Articles à déposer avant le lundi 19 mai

par mail à info@lanrivoire.fr



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MARS 2025

Extrait du procès-verbal

L'ensemble du conseil municipal était présent. Secrétaire de séance : Jean-Jacques STÉPHAN

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE 4 FÉVRIER 2025

Un procès-verbal de réunion de l'instance délibérante est établi après chaque réunion et est soumis à l'approbation de l'instance lors de la réunion suivante.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 février 2025 été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A.)

section et n° cadastral	superficie	adresse	décision
AC 0136	167	8 route d'Argenton	non-préemption

Madame le Maire présente l'analyse de l'évolution démographique du territoire du Pays d'Iroise

En France :

Population au 1er janvier 2022 : 67 761 000 habitants.
Croissance démographique : +0,35 % par an depuis 2016, contre +0,44 % entre 2011 et 2016.
Tendances : le dynamisme démographique ralentit, principalement dû à une baisse du solde naturel.

En Bretagne :

En 2022, la population compte près de 3 423 000 habitants. La population régionale augmente en moyenne de 0,6 % par an entre 2016 et 2022, supérieure à la moyenne nationale (+0,3 %). La Bretagne se situe parmi les régions démographiquement les plus dynamiques de France. La population augmente dans les quatre départements bretons, notamment en Ille-et-Vilaine.
On constate un recul des naissances, notamment dû à une baisse de la fécondité. Depuis plusieurs années, on compte plus de décès que de naissances sur le sol breton.

En termes de population, le département du Finistère occupe le 24ème rang national. La population y croît à un rythme légèrement supérieur à la moyenne nationale : 0,4 % contre 0,35 %. On peut y voir une traduction de l'attractivité de la Bretagne au niveau national.

La taille des ménages continue sa baisse. Elle s'affiche à 2,28 en 2021 contre 2,37 en 2015. La moyenne régionale est à 2,08 en 2021.

Le taux de pauvreté est de 6 % sur la CCPI quand il est de 11,1 % pour la Région.

Sur le Pays d'Iroise, la population scolaire s'avère rester stable pour l'élémentaire mais en baisse pour les maternelles suivant les dernières données en ligne sur le site de l'éducation nationale. Sur Lanrivoaré, le nombre d'élèves reste stable.

Le Conseil Municipal a pris acte de ces informations.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2024

Madame Céline BOENNEC-KEREBEL, adjointe au maire en charge des finances, propose au conseil municipal d'affecter le résultat de l'exercice 2024 au budget communal 2025 de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 381 909,93 € affecté au compte 1068
- Excédent d'investissement : 965 837,64 € affecté au compte 001

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des votants (15 voix « Pour »), a décidé d'affecter sous l'imputation « 1068 » aux recettes de la section d'investissement la somme de 381 909.93 € et d'affecter sous l'imputation « 001 » aux recettes de la section d'investissement la somme de 965 837.64 €.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2024

Monsieur S'HIEH remercie Madame le Maire pour l'adoption anticipée du Compte Financier Unique (CFU) et l'équipe administrative pour leur travail. Depuis 2024, le CFU remplace les deux comptes financiers précédents (compte administratif et compte de gestion). Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux. Ses données sont enrichies et croisées pour une transparence totale.

Mme BOENNEC-KEREBEL présente la synthèse générale du CFU par section. Les principaux chiffres du CFU 2024 sont les suivants :

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 794 127,89	1 311 160,00	3 105 287,89
	Recettes réalisées (1)	B	1 739 653,93	1 445 970,85	3 185 624,78
	Restes à réaliser	C	426 048,49	0,00	426 048,49
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 648 000,00	1 311 160,00	2 959 160,00
	Dépenses réalisées (1)	E	627 688,40	1 064 060,92	1 691 749,32
	Restes à réaliser	F	969 102,20	0,00	969 102,20
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	1 111 965,53	381 909,93	1 493 875,46
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-146 127,89	0,00	-146 127,89
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Exoédent /déficit	G + H	965 837,64	381 909,93	1 347 747,57
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-543 053,71	0,00	-543 053,71
Résultat cumulé	Exoédent /déficit	G + H + I	422 783,93	381 909,93	804 693,86

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité, hors la présence de Madame le Maire et sous la présidence de Monsieur Joseph RAGUENES, (14 voix « Pour »), le compte financier unique 2024 du budget de la commune, d'arrêter les résultats définitifs tel que résumés dans le tableau présenté.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2024

Madame Céline BOENNEC-KEREBEL, adjointe au maire en charge des finances, propose au conseil municipal d'affecter le résultat de l'exercice 2024 au budget communal 2025 de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 381 909,93 € affecté au compte 1068
- Excédent d'investissement : 965 837,64 € affecté au compte 001

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des votants (15 voix « Pour »), a décidé d'affecter sous l'imputation « 1068 » aux recettes de la section d'investissement la somme de 381 909,93 € et d'affecter sous l'imputation « 001 » aux recettes de la section d'investissement la somme de 965 837,64 €.

TAUX D'IMPOSITION 2025

Madame BOENNEC-KEREBEL, adjointe au maire en charge des finances, précise que conformément à la loi n°80-10 du 10 janvier 1980, l'assemblée délibérante fixe annuellement les taux de la fiscalité directe locale. La commission a proposé de maintenir les taux actuels en raison de la hausse des valeurs locatives cadastrales de 1,80 %, en ligne avec l'inflation.

Taxe d'habitation	16,79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	40,17 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	45,90 %

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des voix exprimées (15 voix « Pour »), sur le maintien des taux présentés ci-dessus.

FIXATION DU MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS – NOMENCLATURE M57

Madame BOENNEC-KEREBEL, adjointe au maire en charge des finances, explique que l'amortissement est une technique comptable permettant de constater chaque année la dépréciation des biens et de dégager des ressources pour leur renouvellement. Depuis le 1er janvier 2023, avec l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57, le conseil municipal doit décider du mode de gestion des amortissements des immobilisations. L'article R.2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) définit les règles applicables aux amortissements des communes. Les communes de moins de 3 500 habitants ne sont pas obligées de procéder à l'amortissement des immobilisations, sauf pour les subventions d'équipements versées. La nomenclature comptable M57 prévoit l'amortissement des immobilisations au prorata temporis, c'est-à-dire en fonction de la durée d'utilisation. Cependant, l'assemblée délibérante peut décider de ne pas appliquer cette règle pour les biens de faible valeur.

Durées d'amortissements proposées :

Chapitre	Catégorie de biens	Durée de l'amortissement
	Immobilisation de biens de faible valeur (inférieur à 1 000 € HT)	1
204	Subventions d'équipements versées	8

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des votants (15 voix « Pour »), de fixer les durées d'amortissement pour les biens dont l'amortissement a commencé le 1er janvier 2023 selon le tableau ci-

dessus. La règle du prorata temporis sera appliquée pour les biens d'une valeur supérieure à 1 000 € HT. Les biens de faible valeur, dont le coût unitaire est inférieur à ce seuil, seront amortis en une seule annuité

BUDGET PRIMITIF 2025 - COMMUNE

Madame Céline BOENNEC-KEREBEL, adjointe au maire en charge des finances, présente aux membres du conseil municipal le budget primitif de l'année 2025, examiné en commission finances le 4 mars 2025.

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Charges à caractère général	361 800,00€	17 500,00€	Atténuation de Charges
	Charges de personnel et frais assimilés	596 100,00€	104 300,00€	Produits des services
	Atténuations de produits	17 100,00€	59 000,00€	Impôts et Taxes
			348 200,00€	Dotations Participations
	Autres charges de gestion courante	116 600,00€	718 570,00€	Fiscalité locale
	Charges financières	58 000,00€	23 000,00€	Autres Produits de Gestion courante
	Charges exceptionnelles	1 500,00€	50,00€	Produits Financier
	Total Dépenses Réelles	1 151 100,00€	1 275 320,00€	Total Recettes Réelles
	Virement à la section d'investissement	109 220,00€		
Opération d'ordre : transfert invest.			Opération d'ordre : transfert invest.	
Dotations aux amortis & provisions	15 000,00€			
Total Dépenses d'ordre	124 220,00€	-€	Total Recettes d'ordre	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	1 275 320,00€	1 275 320,00€		

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Dépenses d'équipement	963 747,13 €	21 000,00 €	Subventions d'investissement
	Emprunts et dettes assimilées	155 955,13 €	551 698,33 €	Dotations, fonds divers et réserves
			0,00 €	Emprunts et dettes assimilées
Total Dépenses Réelles	1 119 702,26€	572 698,33€	Total Recettes d'équipement	
		109 220,00€	Virement section fonctionnement	

		15 000,00€	Opération transfert d'ordre
Total Dépenses d'ordre	-€	124 220,00€	Total Recettes d'ordre
Report section investissement		965 837,64€	Report section investissement (2023)
Restes à réaliser	969 102,20 €	426 048,49€	Restes à réaliser
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	2 088 804,46€	2 088 804,46€	

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des votants (15 voix « Pour »), le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2025 dont les sections s'équilibrent comme suit :

- Fonctionnement :
dépenses et recettes : 1 275 320,00 €
- Investissement :
dépenses et recettes : 2 088 804,46 €
- Total du Budget : 3 364 124,46 €

DÉTERMINATION DES TARIFS DES SÉJOURS 2025 DE L'ESPACE JEUNES

Madame Céline BOENNEC-KEREBEL rappelle que la municipalité a confié la gestion de l'animation jeunesse à Léo Lagrange Ouest à partir du 1er janvier 2025.

La municipalité fixe les tarifs chaque année, qui sont les mêmes pour Milizac et Lanrivouaré. Pour l'été 2025, trois séjours sont proposés, prioritairement pour les enfants n'ayant pas participé à un séjour l'année précédente et réservés aux futurs élèves de 5ème.

Proposition Tarifs séjours 2025

	QF	Moto Futuroscope	Val Cenis	
		Tarifs 3 jours	Tarifs 8 jours	Si Pass colo
Lanrivouaré	≤700	120,00 €	200,00 €	100,00 €
	701 à 1200	140,00 €	250,00 €	125,00 €
	1021 à 1500	160,00 €	300,00 €	150,00 €
	1501 à 1700	180,00 €	350,00 €	175,00 €
	1701 à 2000	200,00 €	400,00 €	
	>2001	220,00 €	450,00 €	
Extérieur		260,00 €	500,00 €	

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des votants (15 voix « Pour »), les tarifs proposés pour les séjours d'été de l'espace jeunes, au titre de 2025, tels